

AMMED ABDO
Le Conseiller

88

Déclaration de Djibouti a l'EPU de l'IRAK

20^e session de l'EPU

03-11-2014

Mr le président,

Nous accueillons chaleureusement la délégation irakienne parmi nous cet après-midi et nous la félicitons pour la bonne présentation de leur rapport national dans le cadre de la vingtième session de l'EPU.

Nous apprécions, l'approche consultative réalisée lors de l'élaboration de ce rapport.

Par ailleurs, nous prenons note des efforts déployés par la République irakienne pour renforcer et promouvoir les Droits de l'homme malgré de nombreuses difficultés.

Dans le cadre de cet examen, Djibouti souhaiterait formuler deux recommandations

- 1) Poursuivre le processus d'adhésion aux instruments internationaux
- 2) Poursuivre à promouvoir et à protéger les Droits des personnes vulnérables : femmes, enfants, personnes âgées et les handicapés

Je vous remercie Mr le président